



**NOTE A L'ATTENTION DES  
TUTEURS PROFESSIONNELS**

Objet : **stage BTS ATI**

Madame, monsieur,

Compte tenu de la crise sanitaire que nous venons de traverser il a été impossible de mettre en place le stage de 1<sup>ère</sup> année de BTS ATI dans les conditions habituelles.

Par conséquent, nous avons pris la décision de fusionner en deuxième année, le stage de 1<sup>ère</sup> année et le projet de 2<sup>ème</sup> année sur une période de **6 semaines** qui se déroulera **du 26 octobre au 05 décembre 2020**.

Au cours de cette période l'étudiant aura deux objectifs principaux :

- Découvrir le fonctionnement de l'entreprise d'un point de vue industriel et économique.
- Réaliser un projet organisationnel.

L'étudiant devra rédiger deux rapports :

- Le 1<sup>er</sup> sera consacré à la présentation de l'entreprise et au développement de 4 thèmes. Deux thèmes traiteront d'organisation économique et les deux autres d'organisation industrielle. Ces thèmes seront choisis sur une liste (*voir annexe*).
- Le second, présentera le projet que l'étudiant aura mené au cours de la période. Une problématique technique émanant d'un besoin dans votre entreprise sera le point de départ de ce projet.

Des tuteurs pédagogiques suivront l'étudiant tout au long de la période. Ces derniers prendront contact avec vous en amont pour le choix des thèmes et pour la définition du projet.

L'étudiant devra passer deux épreuves orales de 30 et 40 minutes suite à cette période.

Nous avons conscience que la période actuelle est compliquée pour vous et nous vous remercions par avance de prendre part à la réussite de nos étudiants.

L'équipe pédagogique